

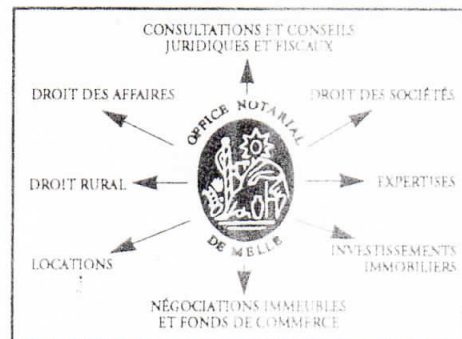
OFFICE NOTARIAL DE MELLE

Jean-Charles ROUMILHAC
Dominique GAERTNER
NOTAIRES

13, Av. du Commandant-Bernier
B.P. 21 - 79500 MELLE
Téléphone 49 27 00 94
Télécopie 49 29 12 34

Bureaux annexes :

79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE Tél. 49 07 50 02 *Réception de 9 h à 12 h*
79170 PÉRIGNÉ Tél. 49 07 10 01 *Réception le jeudi de 14 h à 18 h*
79170 CHIZÉ (sur rendez-vous) Tél. 49 76 73 63 *Réception de 10 h 30 à 12 h*



Pour ce dossier, veuillez adresser
vos correspondances :

OFFICE NOTARIAL
12, Place du Champ de Foire
79170 BRIOUX-SUR-BOUTONNE

Le

JE SOUSSIGNEE, Maître Dominique GAERTNER, notaire associé à MELLE (Deux-Sèvres),

ATTESTE ET CERTIFIE que Monsieur Adonis RICHARD, en son vivant retraité, né à PAIZAY-LE-CHAPT (Deux-Sèvres) le 12 Septembre 1905, veuf de Madame Edite Renée SOUVIGNON, demeurant à PAIZAY-LE-CHAPT,

Est décédé à MAUZE SUR LE MIGNON le 6 Février 1994, en laissant pour recueillir sa succession à défaut d'ascendant, de descendant légitime ou naturel, d'enfant adoptif, de descendant ayant fait l'objet d'une légitimation adoptive, de descendant d'eux, et par conséquent d'héritier ayant droit à une réserve légale :

Madame Marguerite SOUVIGNON, sans profession, épouse de Monsieur Jean Pierre Georges JUBIEN, demeurant à LA ROCHELLE (17000), 20 rue Jourdan.

Née à PAIZAY LE CHAPT (Deux-Sèvres), le 5 Août 1923.

Mariée sous le régime de l'ancienne communauté légale de biens meubles et acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à son union célébrée à la mairie de PAIZAY LE CHAPT le 28 Avril 1947, lequel régime n'a subi aucune modification conventionnelle ou judiciaire.

LEGATAIRE UNIVERSELLE, aux termes de son testament fait en la forme olographe en date à Paizay le Chapt du 6 Mars 1987, déposé au rang de la Société titulaire de l'Office Notarial dont le siège social est à MELLE, suivant acte reçu par moi le 18 Mars 1994,

Madame Marguerite JUBIEN née SOUVIGNON a été envoyée en possession du legs universel à elle fait par Monsieur Adonis RICHARD aux termes de son testament sus-énoncé, par une ordonnance rendue sur requête par Monsieur le Président du Tribunal de Grande Instance de NIORT le 31 Mars 1994,

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.
Fait à BRIOUX SUR BOUTONNE
Le 14 Avril 1994

D. GAERTNER

